



## ÉCOLE RÉGIONALE DE SAGES-FEMMES DU CHRU DE TOURS

2 BOULEVARD TONNELLÉ  
37044 TOURS CEDEX 9  
02 47 47 47 31  
secretariat.esf@chu-tours.fr



# MISSIONS LOCALES D'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANT-E-S EN MAÏEUTIQUE

## RESSOURCES EN FORMATION INITIALE et CONTINUE

Être en santé, c'est réunir les meilleures conditions possibles physiques, psychiques et sociales pour réussir ses études.

Les divers dispositifs proposés au sein de l'école de sages-femmes ont pour objectif d'anticiper, de prévenir ou de répondre à des difficultés en lien avec l'apprentissage, un mal-être, une situation de handicap ou des difficultés psycho-sociales.

Ces dispositifs font intervenir selon les cas les organisations du CHU de TOURS et/ou de l'Université de TOURS.

### A l'Université de TOURS

- **Le Service de Santé Etudiants (SSE)**

Les professionnels du [Service de santé étudiants](#) (SSE) se tiennent à la disposition des étudiants de l'université de Tours et d'établissements conventionnés pour répondre à leurs besoins en termes de :

- [consultations individuelles, préventives mais aussi curatives](#) depuis l'ouverture du centre de santé à Tours ;
- [prévention collective](#) en proposant des actions menées par l'équipe des professionnels de santé et des Etudiants Relais Santé (ERS) et des mesures d'accompagnement de diverses situations de [handicap](#).

- **Mission Handicap**

Elle s'adresse à tous les étudiants ayant des difficultés liées à leur état de santé et ayant un retentissement dans leurs études. Ces difficultés peuvent faire l'objet d'une demande d'aménagements auprès du SSE et de la mise en place d'un dossier MDPH si nécessaire.

La politique de lutte contre toutes les discriminations liées à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre, aux handicaps est l'un des axes santé du président de l'université de Tours. Basée sur les trois piliers de la créativité, de l'équité et de la qualité, l'équipe veille à accueillir, accompagner, insérer et maintenir les étudiants et personnels en situation de handicap au sein de l'université. Les étudiants sont également suivis dans leur parcours vers le monde professionnel.

- **Aménagement des cours, parcours d'études et examens**

Cf site de l'université de TOURS

<https://www.univ-tours.fr/l-universite/nos-valeurs/mission-handicap/mission-handicap-les-amenagements-handicap-pour-les-etudiants-a-luniversite-de-tours>

Chargées d'accueil et d'accompagnement des étudiants : Mesdames Morgane Courteille et Sarah Hervault

- Contact SSE : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h  
60 rue du plat d'Étain –Bat H à Tours  
tel : 02.47.39.77.00  
mail : [ssu@univ-tours.fr](mailto:ssu@univ-tours.fr)  
accueil Infirmier toute la journée sans RDV

## Au CHU de TOURS

- **Le Service de santé au travail du CHU**

En cas de problème physique ou psychique, la médecine du travail du CHU reçoit les étudiants à compter du 2<sup>ème</sup> cycle de sages-femmes dans le cadre de leur exercice clinique lorsqu'ils sont agents du CHU et les professionnels du CHU sur demande de RDV. Les consultations sont assurées selon la demande par un médecin référent, une infirmière ou le psychologue du personnel

- Le médecin référent de l'ERSF est Madame Patricia GOUIN [p.gouin@chu-tours.fr](mailto:p.gouin@chu-tours.fr); tel : 02 34 37 89 59.
- L'IDE référente de l'ERSF est Madame Nathalie GOUBET -LEGROS [n.goubet@chu-tours.fr](mailto:n.goubet@chu-tours.fr); tel : 7 40 72
- Les psychologues du personnel sont :  
Mr SICURANI Jules [j.sicurani@chu-tours.fr](mailto:j.sicurani@chu-tours.fr); tel : 70353  
Mme NERZIC Mégane [m.nerzic@chu-tours.fr](mailto:m.nerzic@chu-tours.fr); tel : 71852
- Pour convenir d'un RDV, les étudiants peuvent contacter le secrétariat du service de santé au travail du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h30 au 02.34.37.89.58 ou au 02.34.37.89.59.

- **Au sein de l'école de sages-femmes**

La référente nationale du CNAES (Centre National d'Appui à la qualité de vie des étudiants en santé) Et référente locale handicap pour la maïeutique en lien avec l'université est la coordinatrice en maïeutique de l'école de sages-femmes :

Madame Claire PERRIN

Pour la contacter : [c.perrin@chu-tours.fr](mailto:c.perrin@chu-tours.fr) ou tel : 02 47 47 47 31 du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Exemples de situations où vous pouvez prendre contact :

- Je suis témoin d'une situation préoccupante et je ne sais pas quoi faire
- Je me sens complètement épuisé par mes études et j'ai besoin d'aide
- J'ai des angoisses ou un stress que je ne gère pas pendant mon stage
- Je me sens harcelé

Vous pouvez aussi prendre contact avec la plateforme nationale au 0800 737 800 ou par mail [cnaes@enseignementsup.gouv.fr](mailto:cnaes@enseignementsup.gouv.fr)

## RESSOURCES EN FORMATION INITIALE et CONTINUE

### **Finalités : Compenser le handicap en formation par des aménagements adaptés à la situation de la personne**

- Affiner le diagnostic de la situation de handicap de la personne, dans toutes les phases de la formation (sélection, période à l'école, période en établissements ou cabinets, évaluations, examens) ;
- Définir les conditions de formation les plus adaptées et étudier leur faisabilité ;
- Se mettre d'accord collectivement et avec la personne, sur les aménagements utiles et raisonnables pour compenser les situations de handicap de la personne tout au long de son parcours de formation ;
- Mettre en œuvre ces aménagements.

### **Les préconisations d'aménagements sont le résultat d'un travail collectif qui s'appuie sur une méthode de coopération entre différents acteurs**

- La personne porteuse de handicap ;
- Le référent handicap de l'école et de l'université ;
- Le responsable pédagogique de l'action de formation ;
- Le référent de parcours (conseiller Cap emploi / Pôle emploi / Mission locale / PLIE) ;
- Un prestataire(s) spécialisé(s) dans le champ du handicap concerné